

Objets volants non identifiés

Les bons réflexes pour témoigner



Six témoins ont participé à la réunion sur les ovnis organisée à Hirson ce samedi

■ A l'invitation du "Courrier d'Hirson", un spécialiste des ovnis, Jean-Luc Lemaire (domicilié à Charleville-Mézières) est venu animer une réunion d'information à Hirson ce samedi 5 décembre. Il y a rencontré six témoins ayant observé un Phénomène aérospatial non identifié (P.A.N.) ou un Objet volant non identifié (O.V.N.I.). Il s'agissait de M. et Mme Sénéchal de Jeantes, de M. et Mme Prusse de Saint-Michel, de M. Muraro de Buironfosse et enfin de Mlle Sospha de Beurieux (Nord).

Jean-Luc Lemaire a débuté la réunion en énumérant les phénomènes connus (satellites, station spatiale, faisceaux laser, lanternes volantes, etc.) Puis il a recueilli les témoignages en prenant soin de prendre le maximum d'informations (localisation exacte, couleur du phénomène, distance d'observation, etc.) Ces données seront ensuite analysées et chaque témoin recevra une synthèse. Le Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés (GEIPAN), service officiel qui dépend directement du Centre national des études spatiales, à Toulouse, sera lui aussi informé. Les témoins doivent également remplir un formulaire à renvoyer au GEIPAN ou à M. Lemaire qui transmettra.

Un hélicoptère "furtif" ?

Pour l'heure, Jean-Luc Lemaire n'exclut aucune hypothèse quant à cette série d'observations. Concernant le faisceau bleu découvert le 15 novembre en soirée, il songe à un éventuel hélicoptère "furtif" (et donc silencieux) doté d'un puissant projecteur, sans être totalement convaincu. Quant aux ovnis observés le 19 novembre à Buironfosse et à Beurieux, le mystère le plus complet subsiste...

Ce lundi, René Vallez, retraité de la SNCF domicilié à Hirson a accepté à son tour de livrer son témoignage concernant l'observation d'un faisceau lumineux bleu le dimanche 15 novembre dernier. La scène s'est déroulée à Hirson et à la même heure que les observations faites à Jeantes, Saint-Michel et Mondrepuis ! Soit vers 21 h. "Le faisceau bougeait, tournoyait, en direction de l'Est" se souvient M. Vallez. "Un piéton qui passait à ce moment-là dans la rue nous a dit que c'était sûrement un hélicoptère qui utilise son projecteur et il a continué son chemin ajoute René Vallez. Mais notre voisin est resté avec moi et a été aussi stupéfait que moi". Là encore, aucun bruit ne fut perceptible. Et l'observation a duré une bonne quinzaine de minutes.

Dans le Nord, en milieu de semaine dernière, une habitante de Monceau-Saint-Waast (près d'Aulnoye-Aymeries) a observé, quant à elle, un objet lumineux qui se déplaçait dans le ciel... Le nombre d'observations de phénomènes étranges depuis le mois dernier en Thiérache et en Avesnois oscille déjà aux alentours d'une dizaine.

Quelques conseils

Lors de l'observation d'un phénomène que l'on n'arrive pas à expliquer, il faut s'efforcer de retranscrire aussi fidèlement que possible :

- la date, l'heure et la durée de l'observation
 - un schéma de l'observation
 - la position du phénomène et sa hauteur dans le ciel avec un repère naturel ou humain, sa trajectoire à l'aide d'une carte détaillée
 - les formes, dimensions, couleurs, les mouvements particuliers et la disparition du phénomène
 - la présence ou non de bruit, d'odeurs et tout autre élément
- En zone de gendarmerie, il faut faire établir un procès-verbal qui sera transmis au GEIPAN. A noter que l'anonymat est strictement respecté par le GEIPAN.

Contacts : geipan@cnes.fr et jeanluclemaire.fr